



MAIRIE DE
GOMMECOURT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 01.30.93.06.91

📠 01.30.42.23.56

Conseil Municipal du mercredi 23 novembre 2016

Présents : Monsieur le Maire Jacques Guérin

Les Conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1^{ère} adjointe), Mme Christelle Rundstadler (2^{ème} adjointe), M. Mouloud Abdedou (3^{ème} adjoint), Mmes Stella Hébert-Le Bronec, Jacqueline Lemerrier et Karine Macerelle, MM. Fabrice Guénand, Patrick Hérouin, Gérard Solaro et Arnaud Thomas

Absents excusés : Mme Karine Ambrosino qui donne pouvoir à Mme Roselyne Bocquiaux, Mme Ajéra Aoun qui donne pouvoirs à M. Fabrice Guénand
Mme Roselyne Bocquiaux est désignée secrétaire de séance.

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

M. Le Maire remercie les conseillers de leur présence et demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil, en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal et propose de rajouter « questions d'urbanisme » et « adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO ». Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité dont 2 pouvoirs la modification de l'ordre du jour.

- 1) Questions d'urbanisme
- 2) Décisions modificatives 1 et 2
- 3) Réalisation d'un emprunt pour le terrain multisports
- 4) Désignation d'un délégué au SIVOS et au conseil de sécurité
- 5) Adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO
- 6) Avancement des commissions
- 5) Questions diverses

1. Questions d'urbanisme

M. le Maire dit que M. Michel Winterstein et Melle Audrey Arnt ont acquis un terrain rue des Sablons en zone naturelle site classé Giverny Claude Monet. M. Winterstein avait demandé dans un premier temps à y installer une cabane de chantier pour stocker son matériel de travail. L'autorisation lui en avait été donnée. Dans un second temps, M. Winterstein a procédé à un agrandissement de la cabane de chantier. A ce moment-là, M. le Maire a notifié un arrêté interruptif de travaux à M. Winterstein. Cet arrêté a été transmis au Procureur de la République ainsi qu'au Préfet. La préfecture, depuis, a demandé qu'elle suite avait été donnée à cet arrêté. Depuis, M. Winterstein a demandé l'autorisation afin d'habiter sur ce terrain soit dans un chalet soit dans une caravane. M. le Maire dit qu'il lui a répondu que ce n'était pas possible. M. Winterstein a fait valoir que la réglementation permettait aux communes d'autoriser des constructions en zone N sous certaines conditions. M. le Maire dit qu'il a sollicité M. Solaro pour avoir un regard plus juridique sur l'affaire. M. Solaro dit qu'il lui faut du temps pour

étudier le dossier mais que vraisemblablement cela ne pourrait passer que par une modification ou une révision du PLU. M. Arnaud Thomas dit que le terrain est en zone Natura 2000 en plus d'être en site classé. M. le Maire rappelle les procédures en cours à l'encontre de M. Da Silva et de

M. Schultz et dit qu'il ne serait pas logique d'autoriser M. Winterstein à construire dans ces conditions.

Le conseil municipal, comprenant la situation de M. Winterstein et Melle Arnt, leur propose de faire une demande de logement social à Bonnières-sur-Seine et de les aider dans cette démarche.

2. Décisions modificatives 1 et 2

Monsieur le Maire dit qu'il convient de prendre une décision modificative afin de régler les travaux d'aménagement du terrain de sports et d'intégrer le financement de ce dernier.

Compte R 1641 + 50 000€

Compte D 2128 + 50 000€

Il faut également faire un virement de crédit du compte 022 dépenses imprévues au compte 668 pour le règlement des frais bancaires de l'emprunt d'un montant de 150€

Compte D 668 + 150€

Compte D 022 - 150€

Le conseil municipal, à l'unanimité, dont 2 pouvoirs, approuve les décisions modificatives 1 et 2 du budget communal.

3. Réalisation d'un emprunt pour le financement du terrain multisports

Monsieur le Maire dit que la vente du terrain rue des Sablons qui devait servir au financement du terrain multisports n'étant pas encore réalisée, il est nécessaire de recourir à l'emprunt pour payer les travaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, dont 2 pouvoirs,

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision modificative du 23 novembre 2016 de la commune de Gommecourt qui prévoit la réalisation d'un emprunt de 50 000 € pour financer la réalisation d'un terrain multisports,

CONSIDERANT la proposition du Crédit Agricole d'Ile de France,

DECIDE

Article 1 : de contracter auprès du Crédit Agricole d'Ile de France un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Caractéristiques générales :

- Montant du contrat = 50 000 Euros.
- Durée de la convention = 10 années.
- Mode d'amortissement : amortissement progressif
- Périodicité : annuelle
- Commission d'intervention = 150€
- Conditions financières : Taux fixe de 0.90 %.

- Conditions de remboursement anticipé : moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire de 6 mois d'intérêts à chaque date d'échéance.

Article 2 :

M. Jacques Guérin, Maire est autorisé à signer le contrat de financement ainsi qu'à effectuer l'ensemble des opérations prévues au contrat.

4. Désignation d'un délégué au SIVOS et au conseil de sécurité

Monsieur le Maire dit qu'il convient de désigner un délégué titulaire au conseil de sécurité et au SIVOS en remplacement de M. Rosset.

Le Conseil municipal désigne, à l'unanimité dont 2 pouvoirs,

M. Fabrice Guénand, délégué titulaire au conseil de sécurité

M. Patrick Hérouin, délégué titulaire au SIVOS

5. Adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO

Monsieur le Maire dit qu'il convient de délibérer sur l'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO.

Le conseil municipal, à l'unanimité dont 2 pouvoirs, approuve l'adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO.

6. Avancement des commissions

Commission environnement

Fleurissement :

M. Abdedou dit que Cédric Baloche a fait une formation fleurissement au PNR dernièrement pendant deux jours. Le premier jour, il a accompagné Cédric, le second jour, Mme Bocquiaux a assisté à la formation. Cette formation a été l'occasion de présenter le projet de fleurissement de la commune. Mme Hélène Got, qui cultive un très beau jardin à Gommecourt, a été associée à ce projet. A la suite de cette formation, Mme Magali Laffont du PNR est venue sur place. Le projet de fleurissement a été revu afin qu'il soit plus en adéquation avec l'environnement.

L'idée de départ était de privilégier les graminées, mais il a été décidé d'intégrer des fleurs afin d'apporter un peu de couleur. Les employés communaux ont creusé des trous aux endroits choisis pour les plantations afin de faire un apport de bonne terre. M. Abdedou dit que l'utilisation d'une mini pelle leur aurait facilité le travail, mais du fait qu'ils n'ont pas le CACES, cela n'a pu se faire. Il dit que les bacs aux entrées de village vont être supprimés et remplacés par des plantations en pleine terre. Mme Hébert-Le Bronec dit que l'on pourrait réutiliser les bacs ailleurs. M. Abdedou dit qu'ils ont été à Bray-lu avec M. Hérouin, qu'il y a un grand choix de fleurs. M. le Maire dit que c'est une bonne démarche mais que cela va se traduire par du travail supplémentaire d'entretien pour les employés municipaux. M. Hérouin dit que le choix des plantations sera fait afin de limiter l'entretien et l'arrosage.

M. Abdedou dit que la barrière au gros chêne sera bientôt faite, la ferraille a été achetée.

Il dit qu'il y a des végétaux qui dépassent sur les rues de la Grande et de la Petite Vignette, qu'il faudrait envoyer un courrier aux propriétaires afin qu'ils les taillent.

M. Solaro dit que suite aux intempéries, la buse rue de la Grande Vignette était bouchée, les employés communaux l'ont débouchée le matin, l'après-midi elle était de nouveau bouchée.

M. le Maire dit que les employés communaux souhaiteraient avoir un 2^{ème} souffleur afin d'optimiser leur travail. Les conseillers en sont d'accord.

Illuminations : M. le Maire dit que la ville de Bonnières ne peut plus venir pour installer les illuminations. Il avait été prévu de louer une nacelle, mais les employés communaux n'ont pas l'habilitation. Une solution doit être trouvée rapidement.

Commission Bibliothèque

Mme Bocquiaux dit que la commission bibliothèque s'est réunie avec Mme Larson, la personne bénévole en charge de la bibliothèque.

Mme Larson souhaiterait de l'aide pour les permanences et pour couvrir les livres. Un courrier d'appel afin de trouver des bénévoles va être envoyé aux habitants.

Commission sécurité routière

M. Solaro dit qu'il est difficile de tourner vers la rue des Sablons quand on vient de la rue de la Petite Vignette si des voitures sont stationnées. Il propose de mettre des plots à cet endroit afin d'empêcher le stationnement.

Mme Hébert-Le Bronec dit qu'il y a de plus en plus de voitures stationnées place de l'Eglise et qu'il est souvent compliqué d'accéder aux entrées des propriétés. Il est décidé de matérialiser des places de stationnement par un marquage au sol afin d'éviter les stationnements sauvages. Il est décidé que la commission sécurité routière se réunisse.

7) Questions diverses

Défibillateur :

Mme Bocquiaux dit qu'elle a demandé des devis pour un défibrillateur, il faut compter entre 1 600 et 1 800€. Elle dit qu'il faudrait que cela s'accompagne d'une formation aux premiers secours.

Aide aux devoirs :

M. Abdedou qu'il y a eu une réunion entre le personnel enseignant, le personnel communal et les représentants de parents d'élèves pour mettre en place une aide aux devoirs. Un appel aux bénévoles avait été fait dans le dernier bulletin municipal, à ce jour 4 personnes se sont proposées. Cela se passera dans le cadre de la garderie, un règlement intérieur sera mis en place. Dans un premier temps un sondage auprès des parents va être diffusé.

Monsieur le maire fait part de l'accord de l'équipe pédagogique pour cette initiative dès l'instant où l'aide aux devoirs porte sur ce qui est noté dans l'agenda afin que les enfants s'avancent et n'aient pas de devoirs à faire en rentrant chez eux le soir, ou moins de devoirs pour pouvoir passer un peu plus de temps avec leurs parents sans contrainte, notamment pour les parents rentrant tard.

Eclairage public :

M. Hérouin dit qu'il a assisté à une réunion au PNR avec M. Abdedou. Ils ont pu constater lors de cette réunion que beaucoup de communes de la région avait fait le choix de supprimer l'éclairage public la nuit. Il dit que cela pourrait représenter une économie de 40 à 50%. Cela pourrait être de minuit à 5 ou 6 h du matin, il est possible d'éteindre un peu plus tard le week-end. Le devis pour les horloges est de 1 000 € subventionnés à 70%. M Hérouin dit qu'il a été constaté qu'il n'y avait pas plus de vols quand l'éclairage est éteint la nuit.

Les conseillers souhaitent réfléchir avant de prendre une décision qui sera l'objet du prochain conseil.

M. Hérouin quitte la séance à 23h15.

Crèche :

M. Solaro demande s'il y a une répartition entre les communes pour les places en crèche. Il demande comment cela se passera quand les communes de la CCPL vont intégrer la CCPIF. Mme Bocquiaux dit qu'il y a des crèches dans d'autres communes du territoire. M. Solaro demande s'il y a d'autres Marpa, M. le Maire dit qu'il y en a une à Bréval.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 23h25

Délibérations :

- 1) Décisions modificatives 1 et 2
- 2) Réalisation d'un emprunt pour le terrain multisports
- 3) Désignation d'un délégué au SIVOS et au conseil de sécurité
- 4) Adhésion du SIVOM Maisons-Mesnil au SMSO

Christelle Rundstadler

Fabrice Guénand

Roselyne Bocquiaux

Stella Hébert-Le Bronec

Mouloud Abdedou

Jacques Guérin

Karine Macerelle

Patrick Hérouin

Jacqueline Lemercier

Arnaud Thomas

Gérard Solaro